

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

## Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le vingt-quatre juin, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<b>Nombre de membres :</b> En exercice : 51 Présents : 28 Votants : 32	Date de convocation : 17 juin 2025  <b>Référence : 07_CS_24_06_25</b>
---	---

**Délégués TITULAIRES présents :** M. DESCHAMPS Maurice, M. BELDA José, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. RAYMOND Vincent, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BELNOU Jean-Bernard, M. BOURDOULEIX Roger, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUARTE Bruno, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, Mme VAQUIER Martine,

**Délégués TITULAIRES excusés :** Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. GIRARD Christian, M. GOURMELEN Didier, M. ONDET Jean-Michel, Mme QUINTON Amalia, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul,

**Délégués TITULAIRES absents :** M. BUGUELLOU Gérald, Mme CARDONA Nathalie, M. DA SILVA Carlos, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. LEON Bernard, Mme VESSIERE Martine, M. VIAL Christophe.

**Délégués SUPPLEANTS présents :** Mme GENESTOUX Jeanne Odette, M. GUINARD Franck,

**Procurations :** Mme FAURE à M. DESCHAMPS - M. GOURMELEN Didier à M. DUMAS Daniel, M. SCHAAL Philippe à M. BELDA,

**N°07\_CS\_24\_06\_25**

**Objet :** : Intégration des communes d'Egliseneuve Près Billom et de Reignat – reprise des résultats

Vu l'arrêté préfectoral 20241827 du 30 octobre 2024, autorisant l'adhésion des communes d'Egliseneuve Près Billom et de Reignat au SIAREC,

Vu la délibération d'affectation du résultat de la commune d'Egliseneuve Près Billom du 29 mars 2025,

Vu la délibération d'affectation du résultat de la commune de Reignat du 4 avril 2025,

Vu le procès-verbal contradictoire pour la mise à disposition des biens pour la gestion de l'assainissement collectif de la commune d'Egliseneuve près Billom signé le 12 juin 2025,

Vu le procès-verbal contradictoire pour la mise à disposition des biens pour la gestion de l'assainissement collectif de la commune de Reignat signé le 14 avril 2025,

Le Président présente les comptes du budget d'assainissement clôturés de la commune d'Egliseneuve Près Billom et de Reignat et demande au Conseil Syndical d'approuver la reprise au budget principal les résultats suivants :

**Commune d'Egliseneuve Près Billom**

- un excédent de fonctionnement de 38 303,51 €,
- un excédent d'investissement de 121 238,59 €,

**Commune de Reignat**

- un déficit de fonctionnement de 2 731,37 €,
- un déficit d'investissement de 149 630,72 €.

**Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical**

- **ACCEPTÉ** la reprise des résultats mentionnés ci - dessus,
- **PRÉCISE** que ces montants feront l'objet d'une décision modificative du budget principal,
- **DONNE** pouvoir à M. le Président de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **25 juin 2025**,

Le Président,  
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Vincent

